


# Pour Yannick Jadot, Julien Bayou «ne devrait pas être sanctionné»

Par [Dinah Cohen](#)

Publié à l'instant

Écouter cet article 

01:15

00:00/01:38 



Yannick Jadot admet qu'«on ne sait pas pourquoi» Julien Bayou est accusé. *Le Figaro*

**L'ancien candidat à la proutidentielle plaide la semaine dernière pour sa mise en retrait. Il estime désormais que sa démission apparaît comme une «sanction» anormale.**

Le ton s'est visiblement adouci. Invité sur [BFMTV](#) vendredi 30 septembre, Yannick Jadot est revenu sur l'affaire concernant Julien Bayou, accusé par l'intermédiaire de Sandrine Rousseau de «violences psychologiques» sur son ex-compagne. Dimanche dernier, l'ancien candidat à la proutidentielle estimait sur le plateau du *Grand Jury* qu'«*il serait bon qu'il quitte ses fonctions de coproudent du groupe à l'Assemblée nationale et qu'on accélère sa mise en retrait du secrétariat national du parti*». Cinq

jours plus tard, Julien Bayou a démissionné des deux instances et ne parle plus que par l'intermédiaire de son avocat. Mais Yannick Jadot se veut plus nuancé. Il estime que son collègue *«ne devrait pas être sanctionné»*.

*«On ne sait pas pourquoi il est accusé»*, a ainsi reconnu l'écologiste, qui appelle à *«laisser travailler la cellule»*. Selon lui, la mise en retrait était nécessaire pour *«donner de la sérénité à la cellule d'écoute»*. Mais maintenant que celle-ci s'est transformée en démission, *«ça apparaît comme une sanction»* : *«Et cette sanction-là, elle n'est pas normale.»*

*«À partir du moment où la cellule n'a pas rendu son travail, on n'a pas à sanctionner quand y a pas de dépôt de plainte, quand on ne sait pas de quoi la personne au fond est soupçonnée ou accusée, et que cette personne n'a pas pu se défendre»*, a encore développé l'eurodéputé, dont le discours tranche avec celui prononcé quelques jours plus tôt : *«Il peut y avoir à un moment donné pour la sérénité des débats une sorte de mise en retrait qui n'est pas une sanction, une démission, une exclusion.»*